



Section cyclo

Organisation COVID-19

Mesures sanitaires appliquées sur nos BRM du 19 septembre 2020

La circulation de ce coronavirus étant toujours active dans notre pays, nous sommes contraints d'appliquer des mesures sanitaires et de distanciation sociale pour l'organisation de ces 2 brevets, afin de se protéger mutuellement.

En premier lieu, nous vous invitons à utiliser les modalités de pré-inscriptions mises en place, ceci afin de limiter le temps d'attente inhérent à l'inscription sur place. Et ainsi, contenir la file d'attente.

L'accès à la salle sera autorisé après vérification des équipements de sécurité (éclairage avant et arrière et baudrier réfléchissant homologué).

Le port du masque sera exigé pour y accéder. Le retrait ne sera toléré que pendant la prise de la collation offerte (café, thé, sucre, viennoiserie sous emballage individuel), et en respectant les gestes barrières.

Des solutions hydro alcooliques seront à disposition pour la désinfection des mains.

Afin de limiter le croisement de personnes, un sens de circulation sera instauré.

Pour chaque brevet, il n'y aura pas de départ groupé à l'heure officielle prévue (5h00 pour le BRM300 et 7h00 pour le BRM200). Pour celles et ceux qui le souhaitent, dès la récupération de leur carte de route, ils ou elles pourront commencer leur brevet. L'ouverture des inscriptions aura lieu 3/4 d'heure avant ces horaires de départ. Les départs seront, réglementairement, fermé 1 heure après l'heure officielle.

Concernant les points de contrôles intermédiaires, lors de votre brevet, ceux-ci pourront être de plusieurs formes:

- cachet humide comportant le nom de la localité de ce contrôle (commerçant, station-service,...) à apposer sur la carte de route
- Photo de votre vélo, ou de vous et votre vélo, devant le panneau d'entrée de la localité. Inscrire PHOTO sur votre carte de route
- Ticket de distributeur automatique de billets comportant l'heure et le nom de la localité. Inscrire ticket DAB sur votre carte de route

A l'arrivée, charge à vous de nous montrer ces preuves, pour l'obtention de l'homologation de votre brevet.

Les gestes barrières et le sens de circulation des personnes, instaurés aux départs de ces brevets, seront toujours en vigueur lors de votre arrivée.

Les bénévoles de **Madeleine Sports et Détente Chartres** vous remercient de votre implication et de vos efforts pour la santé de tout le monde et aspirent à ce que ces brevets vous soient un bon souvenir.